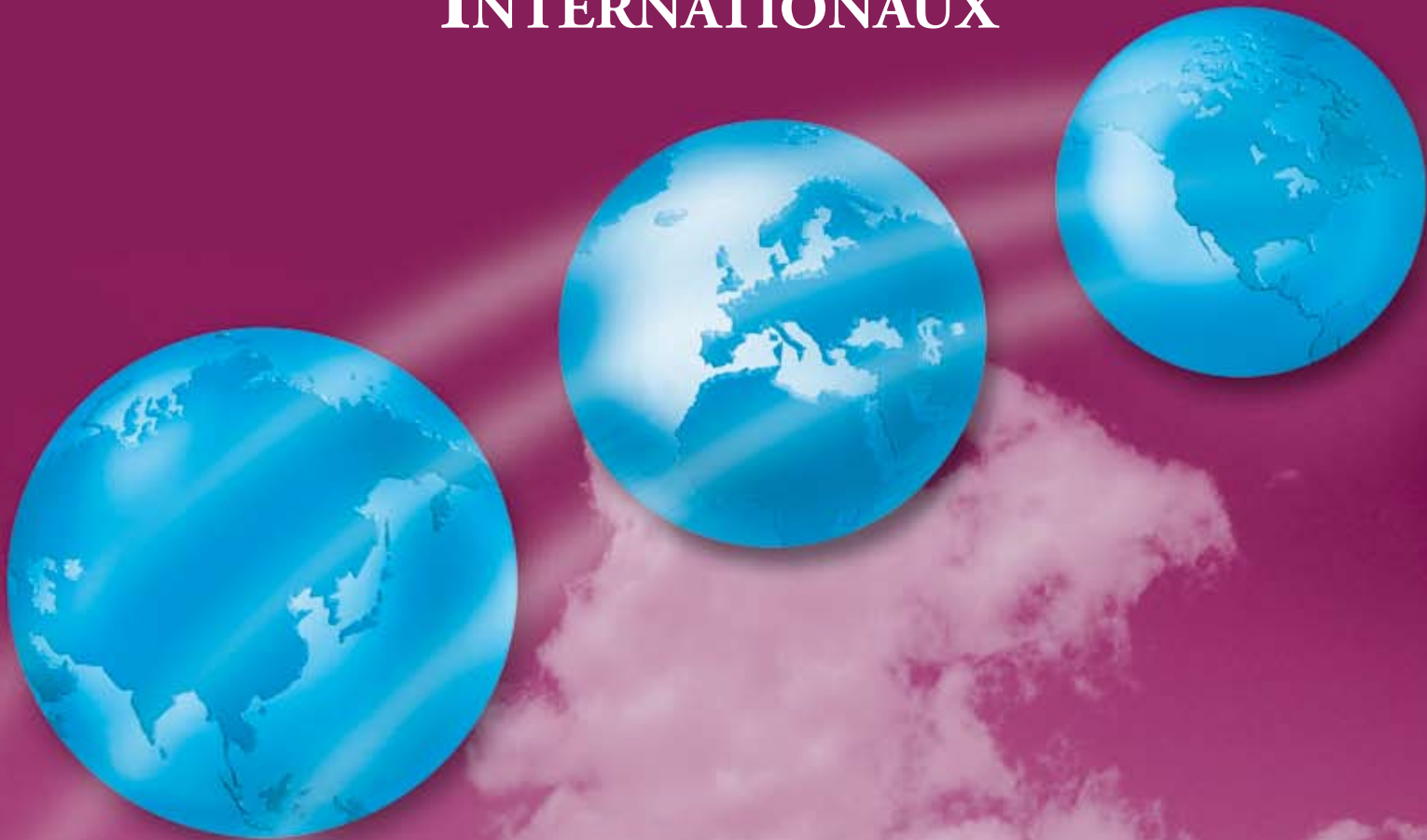




MISSION DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX



Une équipe
au service de la présence française
dans les
organisations internationales



www.diplomatie.gouv.fr/mfi



La MFI : son rôle, son action

La Mission des Fonctionnaires Internationaux (MFI) est un service du ministère des Affaires étrangères et européennes, rattaché à la Direction des Nations Unies et des Organisations Internationales. Ce service à dimension interministérielle fut constitué dans sa forme actuelle en 1995 : son mandat est de définir et de mettre en œuvre «une stratégie d'amélioration de la présence de la France dans les organisations internationales».

Sa mise en place traduit la volonté des pouvoirs publics d'avoir une vision globale de la situation de la France dans les quelque 170 organisations internationales intergouvernementales dont elle est membre.

Qui sont les fonctionnaires internationaux ?

Les personnels travaillant dans les organisations internationales sont appelés fonctionnaires internationaux.

Attention ! Le statut de fonctionnaire international n'a rien à voir avec le statut français de la fonction publique.

Le personnel des organisations internationales est composé :

- d'agents permanents recrutés par voie de concours,
- de contractuels à durée déterminée ou indéterminée,
- de fonctionnaires détachés des États membres.

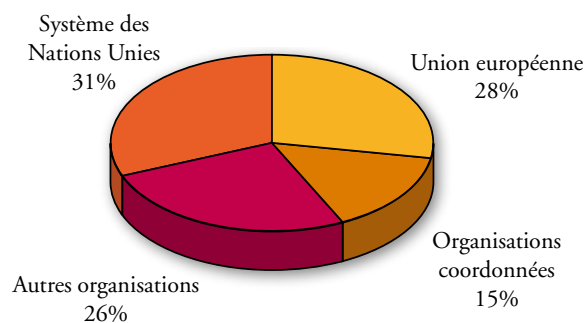
Sur les 16 500 Français servant dans une organisation internationale :

- Plus de 5 000 évoluent dans le système des Nations Unies. Ce chiffre ne tient pas compte

des effectifs militaires français engagés dans les opérations de maintien de la paix.

- Près de 4 700 compatriotes servent auprès des institutions, des organes, des agences et des délégations de l'Union européenne.
- Les autres Français travaillant dans les organisations internationales se répartissent entre :
 - les institutions financières internationales : Banque Mondiale (BM), Fonds Monétaire International (FMI), etc.,
 - les organisations dites coordonnées : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), Conseil de l'Europe, etc.,
 - les nombreuses autres organisations internationales spécialisées et à caractère technique comme l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) ou l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Répartition des Français par famille d'organisations (chiffres de janvier 2008)



Que fait la MFI ?

Renseigner les candidats français

Pôle d'information privilégié, la MFI renseigne sur les organisations internationales, leurs spécificités, les opportunités d'emploi et les procédures de recrutement. Elle conseille également sur les procédures à suivre pour se porter candidat.

Les postes ouverts à candidatures dans les organisations internationales s'adressent à des professionnels qualifiés, spécialisés et expérimentés de niveau cadre, qu'ils soient issus du secteur public ou privé. Une excellente maîtrise de l'anglais constitue un pré requis indispensable.

Ces postes suscitent de très nombreuses candidatures, tant à l'intérieur même des organisations qu'à l'extérieur, en mettant en compétition des candidats originaires de tous les États membres. Les organisations internationales décident seules et en toute souveraineté du recrutement de leur personnel, au vu des candidatures qu'elles reçoivent directement des postulants. En effet, les candidatures résultent d'une démarche individuelle.

Le souci des organisations internationales est de prendre en compte le principe de la parité hommes/femmes et, pour certains postes, celui de la répartition géographique (quotas par nationalité ou par région du monde).

Promouvoir la présence française dans les organisations internationales

Régulièrement la MFI est amenée à rechercher des candidats aux profils particuliers pour des postes ciblés. Pour cela, la MFI anime un réseau interne et externe, en particulier un vivier de plusieurs centaines d'experts ayant au minimum trois années d'expérience professionnelle.

La MFI incite les candidats présélectionnés par une organisation internationale (première phase de tri des candidatures sur dossier) à se faire connaître auprès d'elle. Puis elle procède, en liaison avec les représentations permanentes auprès des organisations internationales et les ambassades, au soutien le plus approprié suivant le contexte. En cas d'insuccès, la MFI peut proposer au candidat d'intégrer son CV dans son vivier pour une recherche ultérieure.

La MFI se préoccupe de valoriser l'expertise des Français ayant travaillé dans le secteur multilatéral. Enfin, elle ambitionne de développer sa stratégie de placement pour favoriser l'insertion des jeunes Français dans les organisations internationales.

Analyser la place de la France dans les organisations internationales

La MFI est chargée de l'analyse stratégique de la place de la France dans ces organisations. Elle recueille, dans une enquête annuelle, les données quantitatives et qualitatives sur la présence des Français. Elle favorise ainsi la coordination de l'action interministérielle en la matière, par sa vision globale de la présence française. La MFI joue un rôle d'informateur privilégié pour les pouvoirs publics.

Elle est également le passage obligé de toutes les administrations nationales dans la gestion des dossiers des agents publics français exerçant une fonction dans une organisation internationale.

Etre le point de contact des Français travaillant dans les organisations internationales

Interlocuteur privilégié des fonctionnaires internationaux français, la MFI assure le suivi de leur carrière et répercute leurs préoccupations auprès des administrations françaises. En cas de besoin, elle intervient pour aider à la résolution de difficultés, en liaison avec les différentes Associations des Fonctionnaires Internationaux Français (AFIF).

La MFI diffuse une lettre d'information bimensuelle aux Français travaillant dans les organisations internationales. Cette lettre fait le point sur les dernières opportunités d'emploi et fournit des éléments d'actualité de toute nature. En outre, pour faciliter l'échange d'informations entre les Français travaillant dans les organisations internationales, la MFI met à leur disposition un forum Internet. Cette plateforme interactive de discussion met en réseau les Français, leur permettant de dialoguer, de partager et confronter de façon informelle leurs expériences d'expatriation et de discuter sur les spécificités de leur travail.

Programmes gérés par la MFI

Dans plusieurs cas spécifiques, la MFI intervient directement dans le processus de recrutement.

Programme des Jeunes Experts Associés (Junior Professional Officer, JPO)

Conditions requises :

- **Nationalité française.**
- **Age** : entre 25 et 30 ans (32 ans pour les médecins).
- **Diplôme** d'enseignement supérieur (niveau Master au minimum) dans une discipline pertinente.
- **Expérience professionnelle** : au minimum deux/trois années d'expérience dans le domaine considéré et de préférence dans un contexte international. Une expérience de terrain est considérée comme un atout.
- **Excellente maîtrise de l'anglais**, à l'écrit comme à l'oral. Autres langues de travail appréciées.
- **Qualités** essentielles : motivation et capacité d'adaptation.

Dans le système des Nations Unies, des postes financés par un certain nombre d'Etats membres sont offerts à de jeunes diplômés disposant déjà d'une expérience professionnelle significative, pour leur permettre d'enrichir leur expérience au niveau international. A l'issue de cette période, certains sont recrutés par les organisations. La France participe à ce programme depuis près de 30 ans. La MFI est chargée de la présélection des candidats mais ce sont les organisations internationales qui procèdent à la sélection définitive.

Ces postes sont très variés et s'adressent à des personnes aux profils divers : juristes, économistes, agronomes, experts en développement, environnementalistes, urbanistes, etc. Ils sont situés aussi bien sur le terrain, c'est-à-dire dans des pays en développement, qu'au siège des organisations. Le jeune professionnel est amené à travailler très concrètement dans le cadre de projets ou programmes de l'organisation.

La France finance également des postes de jeunes professionnels à la Banque mondiale et dans les délégations de la Commission européenne.

Il existe d'autres programmes de jeunes professionnels financés sur les fonds propres des organisations internationales, comme à l'OCDE ou à la Banque interaméricaine de développement.

Les postes sont alors soumis à concurrence internationale.

Missions d'observation électorale sous l'égide de l'OSCE et de l'UE

Conditions requises :

- **Nationalité française.**
- **Excellente maîtrise de l'anglais.**
- **Diplôme** d'enseignement supérieur dans une discipline pertinente et/ou expérience de terrain significative.
- Bonne condition physique.
- **Permis** de conduire B.
- Neutralité et indépendance par rapport au pays hôte.
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel, qualités relationnelles.

La MFI sélectionne les observateurs français de long terme et de court terme déployés lors des missions d'observation électorale organisées par l'OSCE et l'UE.

Mises à disposition dans les missions de terrain de l'OSCE

Conditions requises :

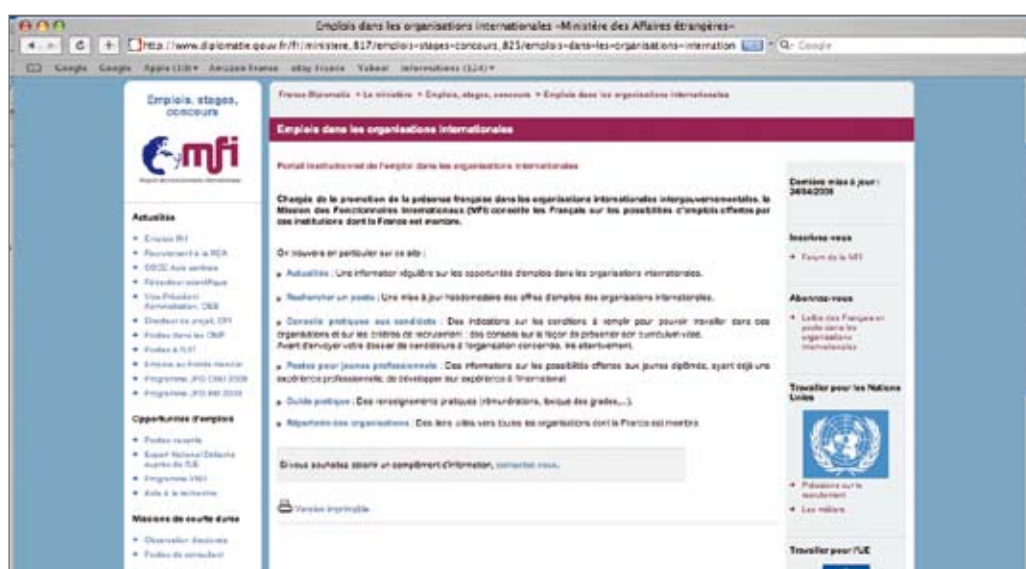
- **Nationalité française.**
- **Excellente maîtrise de l'anglais.**
- **Diplôme** d'enseignement supérieur dans une discipline pertinente.
- Au minimum **deux ans d'expérience** professionnelle.
- Bonne condition physique.
- Permis de conduire B.

Les missions de terrain de l'OSCE sont présentes dans près d'une vingtaine de pays des Balkans, du Caucase, de l'Asie centrale et de l'est de l'Europe. Les Français mis à disposition (*seconded*) sont rémunérés en partie par la France et en partie par l'OSCE. La MFI reçoit les candidatures françaises, procède à une présélection des dossiers et à une validation des candidatures retenues, qui sont transmises à l'OSCE pour la sélection définitive et le recrutement. Le profil des candidats doit correspondre à l'un des domaines de compétence des missions de l'OSCE comme la démocratisation, les droits de l'homme, les médias, l'administration publique ou encore l'observation de cessez-le-feu.

La MFI en ligne

La Mission des Fonctionnaires Internationaux est présente sur le site du ministère des Affaires étrangères et européennes à l'adresse suivante :

www.diplomatie.gouv.fr/mfi



Portail institutionnel de l'emploi dans les organisations internationales, ce site s'adresse à tous les publics désireux d'obtenir des informations sur les possibilités d'emplois offertes dans le secteur multilatéral.

On y trouve notamment :

- une base de données répertorient l'ensemble des postes vacants dans les organisations internationales et pourvue d'un moteur de recherches multicritères,
- des actualités spécifiques sur des postes récemment ouverts à candidatures ou des recherches de candidats en urgence,
- des informations sur les profils recherchés, le déroulement des procédures de sélection et les conditions d'emploi dans les organisations internationales (grades, salaires, etc.),

- des précisions sur des programmes spécifiques d'emploi dans les organisations internationales (stage, volontariat des Nations Unies, consultation, etc.),

- un répertoire de l'ensemble des organisations internationales,

- des renseignements détaillés sur les programmes gérés par la MFI et leurs procédures de sélection,

- des conseils pratiques et utiles pour accomplir une démarche efficace,

- des informations intéressant le personnel en poste dans les organisations internationales (fiscalité, droit de vote, etc.).

La mise à jour en temps réel du site crée un véritable dialogue entre la MFI et les publics divers auxquels elle s'adresse. Les agents de la Mission se tiennent à la disposition du public pour répondre à toute question.



Mission des Fonctionnaires Internationaux

Ministère des Affaires étrangères et européennes

57, boulevard des Invalides - 75700 Paris 07 SP

Téléphone : 01 53 69 30 31 - Courriel : mfi.paris-nuoi@diplomatie.gouv.fr - www.diplomatie.gouv.fr/mfi

SALLE DE DOCUMENTATION DE LA MFI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h30-13h et 14h-17h30

57, boulevard des Invalides

2^{ème} étage – bureau 2011

Métro Duroc, ligne 10 et 13

Adresses utiles

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Sous-direction de la Formation et des Concours

* Bureau des stages étudiants,
Département de la Formation
23, rue la Pérouse
75775 Paris Cedex 16
Téléphone : 01 43 17 70 23

* Bureau des Concours et Examens
professionnels
Accueil, informations générales sur les concours
23, rue la Pérouse
75775 Paris Cedex 16
Téléphone : 01 43 17 63 67

www.diplomatie.gouv.fr,
rubrique «Emplois, stages, concours»

Centre d'information du volontariat international (VI)

77, boulevard Saint-Jacques
75998 PARIS CEDEX 14
Heures d'ouverture au public:
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
Téléphone : 0810 10 18 28
www.civiweb.com

Maison des Français de l'Étranger (MFE)

244, Boulevard Saint Germain
75303 Paris 07 SP
Heures d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.
Téléphone : 01 43 17 60 79
www.mfe.org
www.expatries.diplomatie.gouv.fr

ESPACE EMPLOI INTERNATIONAL

48, boulevard de la Bastille
75012 Paris
Téléphone : 01 53 02 25 50
www.emploi-international.org

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION DES NATIONS UNIES

Rue de la Loi 155, Bloc C2, 7^{ème} étage
1040 Bruxelles, Belgique
Téléphone : +32 (0)2 788 8484
www.unric.org

SOURCES D'EUROPE / CENTRE D'INFORMATION SUR L'EUROPE

Centre d'information sur l'Europe
288, Boulevard St Germain
75007 Paris, France
Téléphone : 01 53 85 44 00
<http://www.touteurope.fr>